

Sous la direction de

Mathias Éric OWONA NGUINI (Pr)

et

Edmond VII MBALLA ELANGA (MC)

**Le fédéralisme communautaire est-il soluble
dans la République du Cameroun ?**

Représentations, Énonciations, Mobilisations et Projections

Cet ouvrage a été réalisé par les éditions Pygmies
Douala, Cameroun
Tél. : +237 677 47 85 55 - +237 677 13 42 11
contact@pygmieseditions.com
www.pygmieseditions.com

Imprimé en France
Tous droits réservés pour tous pays.
Dépôt légal : octobre 2023

ISBN : 979-10-424-1044-5

Ont contribué :

BIDIMÉ EPOPA Charles est un chercheur actif, titulaire d'un doctorat PhD en histoire des relations internationales. Son champ de recherche couvre les questions de polémologie/irénologie et d'histoire contemporaine. Il est auteur de plusieurs articles et autres publications scientifiques.

BEKOMBO Claude Jabea est coordonnateur du Centre d'études et de recherches sur le sport en Afrique (CERSA) et chercheur au Centre d'études et de recherche en droit, économie et politique du Sport (CERDEPS) de l'Université de Yaoundé II.

BITOUGA Bernard Aristide est titulaire d'un doctorat PhD en anthropologie sociale et culturelle. Sur le plan professionnel, il est enseignant-chercheur à l'Université de Douala. Sur le plan politique, il est le président du bureau politique national du Parti camerounais pour la réconciliation nationale (PCRN), présidé par l'honorable Cabral Libii, auteur de l'ouvrage sur le fédéralisme communautaire au Cameroun.

BIWONI AYISSI Jean-Pierre est enseignant-chercheur, chargé de cours à la faculté des sciences juridiques et politiques de l'Université d'Ebolowa, département de science politique. Il est par ailleurs chercheur associé au Groupe de recherche sur le parlementarisme et la démocratie en Afrique (GREPDA) et membre de la Société africaine de géopolitique et d'études stratégiques (SAGES).

DJAMEN Célestin est juriste de formation et homme politique, président de l'Alliance Patriotique Républicaine. Il est par ailleurs un ancien cadre du Social Democratic Front et du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun. Il fit ses études primaires à l'école de la Mission catholique de Deido (Saint-Lwanga), puis secondaires successivement au collège jésuite Saint-Michel de la Cité-Sic Bassa (Douala), puis au lycée Joss à Bonanjo (Douala). Il effectue ensuite ses études supérieures à Paris (Panthéon-Sorbonne), en France. Jusqu'en 2000, il était collaborateur au cabinet Edric Consulting à Paris jusqu'en 2000.

EPOH-EPOH Benjamain est doctorant en philosophie à l'Université de Maroua. Ses travaux de recherche portent notamment sur la justice sociale et la pensée cosmopolitique en relation avec des questions culturelles, identitaires et juridiques.

ETA-FOUDA BIDZOA Sabine Célestine est docteure, enseignante au département de Psychologie de l'Université de Douala. Ses recherches portent sur la psychologie du développement humain et notamment l'axiologie numismatique, la psychologie du commandement, la communication stratégique et idéologique, l'ingénierie sociale, et la neuropsychologie. L'auteure mène des recherches pertinentes ayant une portée stratégique avérée et pouvant avoir un impact direct dans la vie quotidienne, elle s'intéresse à tout ce qui concerne les valeurs, la souveraineté des nations et la préservation de l'authenticité culturelle.

GLO Nicodème est enseignant-chercheur à l'Université de Buéa (Cameroun). Il est membre du Groupe de recherche international en sciences humaines pour le développement (GRISHD) basé à Abidjan (Côte d'Ivoire), et membre de la société savante Cheikh AntaDiop (SS-CAD) dont le siège est à Douala (Cameroun).

ISSEKIN Yvan est docteur PhD en science politique (Université de Yaoundé II). Chercheur au Centre d'études et de recherche en dynamiques administratives et politiques (CERDAP), au Centre en droit, économie et politique du sport (CERDEPS) de la même université, il intervient aussi au Centre de recherches, d'études diplomatiques, internationales et stratégiques (CRÉDIS) et au Centre d'études et de recherches sur le Sport en Afrique (CERSA). Ses travaux portent sur la sociologie électorale, les politiques symboliques, la géopolitique locale, les politiques sportives et les mobilisations en ligne.

MBALLA ELANGA Edmond VII est titulaire d'un doctorat PhD, enseignant-chercheur, maître de conférences à l'Université de Douala, à la Faculté des Lettres et Sciences humaines (Laboratoire des sciences de l'Homme et de la Société, département de sociologie). Il est coordonnateur du Centre de recherche appliquée en sciences humaines et sociales, membre du Conseil scientifique du Rédoc (Réseau international d'écoles doctorales en sociologie/sciences sociales de l'Association internationale de sociologues de langue française), de la Société internationale de sociologie des religions (SISR) et de l'Association américaine de science politique où il est par ailleurs examinateur des subventions du *Centennial Center for Political Science and Public Affairs*.

NEBEU Jean Daniel est titulaire d'un doctorat PhD en histoire politique et des relations internationales. Il est enseignant-chercheur au département d'histoire de l'Université de Yaoundé 1. Son domaine de compétence scientifique porte sur l'histoire des institutions et la problématique de démocratie. Il occupe le poste de secrétaire général du groupe de recherche Collective Memory and Internet (CMI) et est membre du Laboratoire d'études politiques et des relations internationales (LAEPORI).

NGABA Serge Remy est doctorant en sociologie politique à l'Université Pontificale Grégorienne de Rome (Italie). Titulaire d'une licence en histoire des relations internationales, de deux masters en sociologie et en sciences politiques, il est membre de l'Association américaine de science politique et du Centre de recherche appliquée en sciences humaines et sociales.

OUAMBO OUAMBO Joselin Paulin est chercheur junior au département d'anthropologie de l'Université de Douala. Il est par ailleurs membre du Laboratoire des sciences de l'Homme et de la Société de la même Université.

OWONA NGUINI Mathias Éric est vice-recteur à l'Université de Yaoundé 1, professeur titulaire des universités et docteur en science politique (Université de Bordeaux IV-Montesquieu et diplômé de l'Institut d'études politiques de Bordeaux, Section politique et sociale). Il est chercheur à la Fondation Paul Ango Ela, rédacteur en chef de la Revue camerounaise de science politique *Polis* de 1999 à 2004, un des rédacteurs et animateurs de la Lettre d'information *Conjoncturis* de la Fondation Paul Ango Ela, Directeur de séminaire à l'ESIG, Directeur du CERDAP (Centre d'Étude et de Recherche sur les Dynamiques Administratives et Politiques) et du LASTAP (Laboratoire des Sciences Théoriques et Appliquées du Politique) de l'Université de Yaoundé 2.

WANGBA J. Joseph est enseignant-chercheur (assistant) à l'Université de Ngaoundéré (Cameroun), précisément à la faculté des sciences juridiques et politiques, département de science politique. Il est titulaire d'un PhD en science politique, et est par ailleurs membre de l'International Peace Research Association (IPRA) et de l'American political science association (APSA).

WOGAING FOTSO Jeannette est anthropologue, maître de conférences, enseignante-chercheuse au département d'anthropologie de l'Université de Douala. Elle est coordonnateur adjoint du Laboratoire des sciences de l'homme et de la société de la même Université, membre du Cercle de recherche des enseignants de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Association internationale de sociologues de langue française, du Higher Institute for Growth in Health Research for Women (Higher Women) Consortium. Ses centres d'intérêt sont les questions féminines (maternité, femme dans l'académie, en milieu carcéral) et contemporaines (les violences).

Remerciements

Les directeurs de publication remercient les personnes morales ou physiques ci-dessous, pour leur accompagnement et leur appui multiforme :

- Alain Fleury EKORONG (PhD, MC, Université de Douala) ;
- Armand LEKA ESSOMBA (PhD, Pr, Université de Yaoundé 1, CERESC) ;
- Centre de Recherche appliquée en sciences sociales et humaines (CRASSH) ;
- Christian BIOS NELEM (PhD, MC, Université de Yaoundé 1) ;
- Dany NANTCHOUANG DJIBIE (PhD, CC, Higher Teacher Training College Bambili, Département of Science of Education, The university of Bamenda) ;
- Isidore Pascal NDJOCK NYOBE (PhD, MC, Université de Douala) ;
- Jean-Marcel ESSIENE (PhD, MC, Université de Douala) ;
- Joseph-Marie ZAMBO BELINGA (Pr, Université de Yaoundé 1) ;
- Laboratoire camerounais d'Études et de Recherches sur les Sociétés contemporaines (CERESC) ;
- Laurain Luras ASSIPOLO NKEPSEU (PhD, CC, Université de Douala) ;
- Marcelin MANGA LEBONGO (PhD, CC, Université de Yaoundé 2, CERESC) ;
- Ramses TSANA NGUEGANG (MC, Département de science politique, FSJP Université de Douala) ;
- Thomas Théophile NUG BISSOHONG (CC, Université de Douala) ;
- Université de Douala, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Laboratoire des sciences de l'Homme et de la Société.

**This publication was made possible by a grant from the
American Political Science Association.**

**The statements made and views expressed are solely the
responsibility of the author.**



**American Political Science Association
1527 New Hampshire Ave. NW
Washington, DC 20036-1203**

**Phone: (202) 483-2512
Fax: (202) 483-2657
Email: apsa@apsanet.org**

Research Partnerships on Critical Issues Grant Project

Comment les dirigeants politiques et les citoyens peuvent-ils s'adapter à la diversité culturelle dans un État profondément multiculturel ou multiethnique ? Quelle forme l'État devrait-il prendre pour s'adapter à une citoyenneté diversifiée avec une histoire de tensions culturelles et ethniques ? Ces questions sont au cœur de certains des défis politiques les plus importants du XXI^e siècle et font l'objet d'un projet soutenu par la Bourse APSA 2023 (*Research Partnerships on Critical Issues grant awarded by the Centennial Center for Political Science and Public Affairs*).

INTRODUCTION

Le fédéralisme communautaire au Cameroun, une thématique à l'épreuve de l'ontologie et de l'axiologie politiques de l'État, de la Nation et de la République au Cameroun : une critique sociopolitiste de sa fiabilité éthique et de sa recevabilité nomique

Mathias Éric OWONA NGUINI et Edmond VII MBALLA ELANGA (Dir.)

La *collectivité sociétale et étatique camerounaise* est traversée et travaillée, des années 2010 aux années 2020 – par des *dynamiques frictionnelles et tensionnelles* expressives de *contradictions* caractérisant les *dynamiques conventionnelles-organisationnelles ou les dynamiques institutionnelles-régulationnelles* caractéristiques des « *sociétés plures* » (Furnivall, 1939). Où l'on voit comment la *formation sociale et étatique* camerounaise doit faire face à des *contraintes stratégiques* multiples à même de mettre à l'épreuve ses *formules de coordination, de régulation et de stabilisation*¹.

Le *processus de démocratisation du champ sociétal et politique camerounais*, déjà confronté aux *tensions* résultant de sa *conversion systémique au pluralisme institutionnel et organisationnel*, doit également faire face aux *crispations* provenant de l'avènement d'un « *temps de réactivation des conflits identitaires et de construction d'une identité nationale plurielle* » où les clivages communautaires resurgissent avec acuité dans l'espace public (Menthong, 1998, p. 41). En lien avec ce *processus de démocratisation*, il y a effectivement, depuis les années 1990 jusqu'aux années 2020, une *dynamique tensionnelle* susceptible d'activer de vives *compétitions et confrontations identitaires ou communautaires* au sein du *macrocosme sociétal et souverain au Cameroun*.

La *dynamique sociétale et souveraine camerounaise* est caractérisée par une *hétérogénéité communautaire et identitaire significative*, laquelle correspond à une *configuration historique et anthropologique* de « *pluralisme culturel* » pouvant mettre en question une *évolution sereine des institutions constitutives* de « *l'État-nation* » (Sindjoun, 1996, pp. 87-115)². C'est que la *gestion politique et stratégique* de ce *pluralisme culturel* peut être obstruée par l'*activation ou la réactivation de compétitions et confrontations inter-communautaires* diverses à l'exemple des

¹ Les *sociétés plures* sont caractérisées par la *multiplicité des entités identitaires et communautaires* (clans, tribus, ethnies, confessions, blocs ethno-régionaux) fondée sur une *grammaire primordialiste de l'appartenance* (Geertz, 1963 et 1973).

² Sur le *pluralisme culturel* comme *schématique configurationnelle* expressive de *formations sociales* posées en *collectivités composites*.

conflits Nord/Sud, Francophones/Anglophones, Beti/Bamileké, Kirdi/Islando-Peuls à même de compromettre *la cohésion stato-nationale et stato-républicaine*.

Le *ravivement des frictions et tensions inter-communautaires et inter-identitaires* au sein de *la collectivité sociétale et étatique camerounaise* entre *les années 2010 et les années 2020*, trouve sa source dans les *affirmations et mobilisations communautaires*, comme on peut le voir avec la *réarticulation et la réactivation* du « *problème anglophone* » (Konings et Nyamnjoh, 1994). C'est qu'en effet, cette *problématique identitaire* liée à *l'autonomisme anglophone* balançant entre les *mouvances fédéralistes* et les *mouvances séparatistes*, est l'un des *signes de la réactivation de tensions identitaires et communautaires* dans *la formation sociale et étatique camerounaise* au cours *des années 2010*. Une telle évolution appelle à examiner *les niveaux de densité orientationnelle et organisationnelle* de « *régimes de communautarisation* » ; lesquels régimes peuvent proposer des *formules régulationnelles* (Owona Nguini, 2021).

La *résurgence en forme spiralée de fluctuations et ondulations identitaires* est expressive d'une relance de la *dialectique agonistique* liée à « *la réactivation des conflits ethno-régionaux constitués en enjeu politique* » dans *l'espace sociétal et souverain camerounais* entre les années 2010 et les années 2010 (Menthong, 1996, p. 150). Une telle évolution appelle la *collectivité sociétale et étatique camerounaise* à prendre la mesure de cette *dynamique frictionnelle et tensionnelle*, qui va (re) modeler les *relations entre les différentes entités sectionnelles et segmentaires* à travers lesquelles le *pluralisme culturel* s'exprime et s'organise au sein du *Cameroun* comme ensemble collectif.

La *réarticulation et la réactivation des dynamiques identitaires et communautaires d'action* ont mis en évidence le fait que *l'ordre gouvernant et institutionnel camerounais* a dû faire face à la *matérialisation et la manifestation* de « *lieux de conflits communautaires* » dotés d'une *configuration homomorphe et homologique* de celle des années 1990 (Bigombe Logo et Menthong, 1996, p. 23)³. Où l'on voit comment *la société étatique camerounaise* se trouve à nouveau confrontée à *la dialectique entre sa structuration comme formation transcendante* (fondée sur *la souveraineté*) et sa *composition comme formation marquée par sa segmentarité et sa sectionnalité immanentes*, dialectique qui s'est réaffirmée entre les années 2010 et les années 2020.

³ Patrice Bigombe Logo et Hélène-Laure Menthong attentifs aux *processus socio-culturels, anthropo-culturels et politico-culturels* s'inscrivant dans *les changements politiques visualisés comme dynamiques de rupture post-monopoliste de la continuité politique* au sein de *l'ordre social et politique camerounais* au début des années 1990, ont bien mis en évidence cette *conflictualité inter-communautaire*.

Les dynamiques renouvelées d'expression et d'action collectives à travers « l'affirmation ethno-régionale » entre les années 2010 et les années 2020, ont conduit à des situations de (re)mise en question des processus de construction et production politiques des démarches institutionnelles et régulationnelles vouées à assurer « l'intégration nationale » (Owona Nguini, 1994). En effet, les centres étatiques de domination et de régulation qui disposent des commandes souveraines au sein de la machinerie stato-nationale camerounaise, sont tenus de relever les défis répétés d'unification politique posés en raison de logiques antagoniques de tensions inter-identitaires et inter-communautaires.

Dans une telle écologie situationnelle, les différentes composantes de la formation sociale et étatique camerounaise continuent tant bien que mal de gérer les effets complexes de « l'émergence démocratique dans les sociétés plures », comme « passage relatif ou problématique à un régime d'institutionnalisation de la production de la contradiction, de la compétition et d'accroissement des libertés » (Mabou, 2018, p. 13)⁴. C'est que la formation sociale et étatique camerounaise, travaillée par son hétérogénéité co-constitutive, est tenue de faire face aux implications et répercussions conflictogènes et crisogènes qui émanent de ladite hétérogénéité. Il convient en effet de savoir quels outils régulationnels et fonctionnels sont en mesure d'ordonner la « nouvelle scène politique sur laquelle les communautés ethniques se donnent à voir, s'épient, rivalisent, voire s'opposent parfois pour la conquête, le contrôle ou la préservation du pouvoir » (Mabou, *ibid.*).

Il s'agit de cerner comment le champ social et politique camerounais travaillé de manière périodique et cyclique par des crispations simultanément factionnelles et sectionnelles qui se sont répétées entre les années 2010 et les années 2020, fait face à la dialectique « entre les dynamiques de la coalescence et celles de la segmentation » (Mbembe, 1993, p. 367). Dans ces conditions, on peut observer que le questionnement à développer et à déployer concerne la prise en charge politico-institutionnelle et politico-conventionnelle de la diversité à partir d'orientations instituantes proposées comme « solutions institutionnelles » (Dobry, 1992, p. 221).

Le questionnement qui organise le présent ouvrage et qui est figuré par son titre, en est la problématique de cadrage : « Le fédéralisme communautaire est-il soluble dans la République du Cameroun ? »⁵. C'est ce questionnement qui organise le projet scientifico-heuristique et scientifico-épistémique autant que politico-heuristique et politico-épistémique qui s'énonce et s'organise dans le

⁴ Mabou Mabou met bien en lumière les frictions et tensions associées à la conjoncture de la démocratisation de l'interdépendance inter-communautaire constituée dans une formation stato-nationale et socio-multinationale camerounaise posée en société plurale.

⁵ Ce questionnement est énoncé dans une logique gnoséologique et épistémologique homologue à celui de Luc Sindjoun s'interrogeant sur le caractère soluble des démocraties dans les sociétés plures (Sindjoun, 2001).

présent ouvrage. Avant d'y répondre, il est important de souligner que la *discussion sur le fédéralisme communautaire* comme orientation instituant relative à la forme de l'État apparaît en tant que *formule concrète* de l'Unitarisme primo-westphalien ou État centralisé, ou de l'Unitarisme Décentralisé mais aussi du *fédéralisme territorial bi-culturel* ou du *fédéralisme territorial multi-régional*⁶. Le *fédéralisme communautaire* ressortit bel et bien du « *fédéralisme multinational* » (Gagnon, 2006).

Le questionnement avant d'être constitué *en problème sociologique et en problème politologique, en problème scientifique*, a résulté d'un *problème politique, d'un problème social, d'un problème pratique*. Ce questionnement émerge à partir de 2015 à l'occasion d'une intervention de l'universitaire Mathias Éric Owona Nguini recommandant d'aller plus loin que l'équilibre régional à la radio FM *Tolly FM*, le 15 septembre de cette année-là⁷. Dans cette optique, le *fédéralisme communautaire* envisagé comme une *forme de l'État* ne l'est pas sur un *mode absolu, inconditionnel et incontournable*. La *version prudente, prudentielle même du fédéralisme communautaire* proposée par Mathias Éric Owona Nguini n'est pas posée comme une *nécessité* mais comme une *possibilité* s'exprimant toujours sur les *problèmes institutionnels et/ou constitutionnels* soulevés par la *réactivation des tensions communautaires*, Mathias Éric Owona Nguini intéressé par l'enjeu de « *donner une forme acceptée à une visée d'autonomie régionale et locale sans menacer la garantie pacifique de la stabilité étatique et nationale* » en lien avec « *la base communautaire des États* », *préconise le « Fédéralisme Communautaire »* comme « *système institutionnel permettant d'asseoir un État multinational et multiculturel* »⁸. Soucieux de souligner le caractère transversal de sa démarche, Mathias Éric Owona Nguini évoquant toujours ce « *fédéralisme communautaire* » considère qu'un « *tel système est à aménager pour concrétiser une visée de Self-Government local et régional qui pourrait être « si on n'est pas pris dans les biais du fétichisme institutionnel et constitutionnel, être initié à travers un schéma avancé et approfondi de la décentralisation* ».

En ouvrant cette discussion, Mathias Eric Owona Nguini a évoqué une *thématique bien établie dans les sciences théoriques et appliquées du gouvernement et du pouvoir* en ce qui concerne le *fédéralisme communautaire*, le « *système du Millet* » comme forme de fédéralisme dite *fédéralisme personnel* (Weber, 1986). Il l'a fait plus sur une *base procéduraliste et instrumentaliste* que sur une *base primordialiste et essentialiste*, car il ne s'est pas contenté d'intégrer les

⁶ En tant que *forme d'État* relevant du *type de l'État fédéral*, le *fédéralisme multinational* correspond à une *forme complexe d'État* où les *structures fédérées* font l'objet d'un *ciselage identitaire*.

⁷ Mathias Éric Owona Nguini avisé des *questionnements universitaires et savants sur les formes unitaires ou fédérales d'État*, a mis l'accent sur les *systèmes institutionnels de fédéralisme personnel/fédéralisme multinational*.

⁸ Mathias Éric Owona Nguini en contribuant à la *politisation pro-légitimante* d'un questionnement sur le *fédéralisme multinational*, l'a examiné sous l'angle d'un *raisonnement communautaire*.

considérations liées à la *gestion politique* des « *sentiments primordiaux* » Geertz, 1963). C'est dans ce *cadre situationnel* que la *discussion publique* au sein de la *collectivité sociétale et souveraine étatique camerounaise* a commencé à faire droit à cette thématique que la *culture politologique* connaît bien.

La *thématique du fédéralisme communautaire* examinée d'un *point de vue épistémique et analytique* n'est une nouveauté ni au Cameroun ni dans le reste de l'Afrique, parce qu'elle repose sur un système bien connu, le « *système du Milliyet* » comme *formule politico-axiomatique (et politico-pragmatique) d'origine turque* ; formule dans laquelle « *seules sont prises en compte les communautés qui se définissent comme telles par l'origine et/ou la religion et constituent ainsi une fédération* » (Abangapakwa Nzeke, 2017)⁹. C'est par la médiation initiale d'une *intervention politico-intellectuelle* faite comme indiqué plus haut qu'elle s'inscrit grâce à Mathias Éric Owona Nguini dans le *débat public camerounais*, avant d'être mobilisée — *sans inventaire* — par Cabral Libii qui va tenter de faire croire qu'il est le *créateur de ce concept et du courant qu'il exprime* à partir de 2020¹⁰.

L'*orientation communautarienne* donnée par Mathias Éric Owona Nguini sur le *fédéralisme communautaire* comme *possibilité* plutôt que *nécessité/exclusivité* en termes de *forme de l'État* disponible pour le *macrocosme sociétal et national camerounais*, indique qu'il a privilégié dans sa *lecture politico-intellectuelle et intellectuolo-institutionnelle*, l'*obligation de « solidarité »* en lien « *avec des appartenances, des histoires et des loyautés* » plutôt que l'*obligation d'identité* (Owona Nguini et Mballa Elanga, 2021), (Taylor, 1992) et (Macintyre, 1993). Ce faisant, il a formulé avant Cabral Libii et accessoirement Serge Matomba ou Dieudonné Essomba, des *termes transversaux plutôt que primordiaux* d'un *échange public* sur le *fédéralisme communautaire* comme *forme d'État*.

Le présent projet dirigé par Mathias Éric Owona Nguini et Edmond VII Mballa Elanga VII inscrit les *recherches faites sur le fédéralisme communautaire* dans une optique gouvernée épistémiquement, analytiquement et herméneutiquement par « *une démarche de distanciation* » (Elias, 1991, p. 167). C'est ce qui leur permet d'organiser le projet qui a donné lieu au présent ouvrage en balayant les différentes *positions* disponibles dans l'*espace de la discussion publique camerounaise* sur la *bonne forme entre unitarisme primo-westphalien/centralisé, unitarisme néo-westphalien/décentralisé, fédéralisme territorial biculturel, fédéralisme territorial/multirégional ou fédéralisme communautaire/multinational*¹¹. Il n'est donc pas question de ratifier les

⁹ Léon Abangapakwa Nzeke, politologue du Congo-RDC (République Démocratique du Congo) est l'un des spécialistes africains à s'intéresser au *gouvernement démocratique et politique* des *problématiques identitaires et communautaires*.

¹⁰ C'est sans conteste par la *médiation* de Mathias Éric Owona Nguini que Cabral Libii est devenu attentif aux *formulations et orientations du fédéralisme communautaire* comme *expression singulière*.

¹¹ Le présent ouvrage sur le « *fédéralisme communautaire* » placé sous la direction de Mathias Éric Owona Nguini et Edmond VII Mballa Elanga) permet à des *acteurs/créateurs/producteurs*

orientations institutantes ou constituantes en termes de *fédéralisme communautaire* au sein de *la formation sociale et étatique camerounaise*.

Une *interaction et une interdépendance dialectiques* vont se nouer dans la *discussion publique camerounaise* entre la *vision politico-intellectuelle réflexive* (Owona Nguini et Mballa Elanga), mais aussi *critique et la définition politico-idéologique normative et canonique* autour du *fédéralisme communautaire* (Cabral Libii, Serge Espoir Matomba, voire Dieudonné Essomba). Dans cette optique, la *vision politico-intellectuelle*, mais aussi *politico-scientifique* qui a gouverné *l'examen des ressorts axiologico-politiques et ontologico-politiques* des *échanges/luttes* autour du *fédéralisme communautaire* comme *orientation politico-institutionnelle*, mobilise effectivement une *axiologie sous-jacente de la communauté* — de facture communautarienne qui met en valeur « *une certaine solidarité concrète* » (Taylor, 1992, p. 60).

En raison de sa *référence transversalisme communautarienne*, la *vision politico-intellectuelle distanciée* du *fédéralisme communautaire* semble opposé au *fétichisme primordialiste*, même si son défenseur de prédilection, Cabral Libii pose du point de vue onto-axiologique et onto-idéologique que « *la solution pour régler plusieurs problèmes que connaît le Cameroun est d'opter pour le fédéralisme communautaire* »¹². C'est donc en réalité comme un *élément de rebond politico-idéologique* tirant profit de la *mobilisation politico-intellectuelle initiale sur le fédéralisme communautaire dès 2015*, que Cabral Libii clarifie/précise son *positionnement doctrinal* sur « *le fédéralisme communautaire* » en vue de « *fédérer les différences et de les mettre sur l'orbite d'une destinée commune* » (Libii, 2021, p. 43).

Les *considérations de clarification conceptuelle et doctrinale* étant précisées, on peut alors dire que le questionnement envisagé au sujet du *fédéralisme communautaire* en *République du Cameroun* appelle la *problématisation* suivante comme *dynamique d'élucidation du questionnement* : « *Comment convient-il d'appréhender le fédéralisme communautaire au Cameroun ?* ». À cette problématique centrale correspond l'hypothèse centrale suivante prenant en considération le questionnement figurant dans le titre du présent ouvrage : « *Il convient d'appréhender le fédéralisme communautaire au Cameroun en mettant en évidence le fait qu'il s'agit d'une orientation institutante et/ou constituante dont les modèles de l'État, de la Nation et de la République portées sur une valorisation des différences communautaires, donne lieu à la construction d'une controverse*

des sciences sociales, de profiter de la *conjoncture de réaffirmation du débat sur la forme de l'État dans la collectivité sociétale et étatique camerounaise* en vue d'examiner les conditions de la *problématisation* gouvernant ce débat au sein de la fonction sociale et étatique camerounaise à partir de la deuxième moitié des années 2010.

¹² On voit bien s'exprimer une *version souple, relationnelle et construite* du *fédéralisme communautaire* présentée comme *possibilité* (Mathias Éric Owona Nguini, Edmond Mballa Elanga VII) qui est distincte de la *version rigide, substantielle et primordiale* de Cabral Libii et ses associés politiques du PCRN, envisagée comme *nécessité*.

correspondant d'abord à une dialectique affirmée des représentations et énonciations au sujet de ce modèle (**première partie**) puis d'une dialectique éprouvée des mobilisations et projections organisées autour dudit modèle totalisant (**deuxième partie**). La méthodologie fondée sur une logique générique et structurante d'« anthropologie réflexive » et de « sociologie réflexive » a été retenue comme cadre régulateur pour préserver la construction d'une cohérence analytique et épistémique, ceci en dépit de schémas empirico-descriptifs variables et/ou variés (Bourdieu, 1992)¹³.

C'est grâce à cette démarche configurée sur des bases dialectiques que l'on peut mettre en lumière et en exergue la diversité des visions/orientations et des actions/mobilisations relatives au fédéralisme communautaire comme enjeu instituant/constituant dont il convient d'évaluer l'intelligibilité et la faisabilité de ce modèle.

À l'analyse, il convient de comprendre comment la discussion publique et politique sur le fédéralisme communautaire au Cameroun ou à voir avec les dynamiques d'effervescence et de codescence communautaires/identitaires au sein de la collectivité sociétale étatique camerounaise ; lesquelles dynamiques ont à voir avec la radicalisation de « l'anglophonie identitaire » au travers de la montée en régime de « l'ambazonisme armé » entre 2015 et 2017 (Owona Nguini, 2017 et 2018). C'est dans ce contexte qu'on a assisté à la montée en puissance des options multi-culturalistes/multi-nationalistes du mouvement fédéraliste mettant en question la viabilité institutionnelle et politique de la forme de l'État correspondant à l'État unitaire même décentralisé.

En mettant en évidence cette discussion autour du « dispositif du Miliyet » qui est la structure du fédéralisme communautaire, il s'agit de souligner aussi bien la dialectique critique ayant trait aussi bien à l'ontologie politique qu'à l'axiologie politique concernant l'État, la République et la Nation ; ces différentes catégories politico-institutionnelles et socio-politiques étant à utiliser pour éprouver le fédéralisme communautaire par rapport au système sociétal et étatique camerounais (Weber, 1986)¹⁴.

C'est compte tenu de ces considérations simultanément épistémologiques que méthodologiques qu'il convient d'abord d'évaluer « l'ontologie politique de l'État, de la République et de la Nation à l'épreuve du fédéralisme communautaire comme modèle au Cameroun » (I) avant de faire de même à propos de « l'axiologie politique de l'État, de la République et de la Nation à l'épreuve du fédéralisme communautaire comme modèle au Cameroun » (II).

¹³ Une perspective réflexive/réflexiviste raisonnée et tempérée d'analyse socio-anthropologique et socio-politologique paraît avisée dans l'examen épistémologique et méthodologique du débat entre partisans et adversaires du fédéralisme communautaire au sein de la collectivité sociétale et souveraine Camerounaise.

¹⁴ Un positionnement dialectique est approprié pour saisir les logiques doctrinales, normatives et opérationnelles en compétition autour des formules institutionnelles conformes ou opposées au fédéralisme communautaire en tant que *forma status respublicae*.

1. L'ontologie politique de l'État, de la République et de la nation à l'épreuve du fédéralisme communautaire comme modèle au Cameroun : une critique sociopolitiste de sa fiabilité éthique

Par ces termes, on veut dire que les constructions perceptuelles ou conceptuelles du *fédéralisme communautaire* relativement à *l'être politique de l'État*, correspondent à une *compétition définitionnelle*, laquelle compétition conduit à une mise en discussion de la *teneur substantielle de cette forme de l'État* comme *modèle légitime d'organisation politique et sociale de la puissance souveraine camerounaise*. Ce faisant, le *bien-fondé* de cette *formule étatique* est mis en doute surtout quand certains adversaires de cette orientation y voient du « *nativisme* », tenant cela pour une *caractéristique rédhibitoire* (Pluriel, 1997, p. 68). Où l'on voit que ces contradicteurs mettent en question *la fiabilité de ce dispositif*.

La discussion publique initiée au Cameroun entre la fin des années 2010 (2017-2019) et le début des années 2020 (2020-2023) intègre des points de vue mettant effectivement en doute la capacité du *fédéralisme communautaire* à pouvoir assurer « *les rapports de reconnaissance réciproque* » qu'appelle le *jeu de la citoyenneté* (Habermas, 2014 : 99)¹⁵. C'est compte tenu de cela qu'il convient d'analyser « *la fiabilité éthique réinterrogée d'une ontologie centraliste de l'État et du souverain par une ontologie pluraliste liée au fédéralisme communautaire* » (A-1) avant d'étudier « *la fiabilité éthique questionnée d'une ontologie réaliste de la République et de la Nation par une ontologie organiciste associée au fédéralisme communautaire* (B-2).

A.1. La fiabilité éthique réinterrogée d'une ontologie centraliste de l'État et du souverain par une ontologie pluraliste liée au fédéralisme communautaire

Par ces termes, on veut mettre en lumière le fait que le *modèle du fédéralisme communautaire* a donné lieu à une *discussion publique* au sein de *l'espace sociétal et souverain camerounais* ; laquelle discussion a permis aux défenseurs de cette forme de *fédéralisme multinational* de remettre en question un *modèle d'être centraliste de l'État* et de susciter de ce fait la réaction contradictoire des tenants du « *centralisme prégnant* ».

En procédant de la sorte, les promoteurs du *fédéralisme communautaire* ont questionné *la valeur d'être associée à l'ontologie politique gouvernante et*

¹⁵ La réflexion du théoricien politique et philosophe politique allemand Jurgen Habermas sur les conditions de *l'intégration républicaine* sait se montrer attentive à *l'importance des mécanismes de reconnaissance réciproque* pour la construction de la citoyenneté dans des États républicains consistants.

dominante du « Cameroun un et indivisible » (Ngniman, 2019). Où l'on voit comment s'est initié un *débat politico-intellectuel et politico-idéologique sur la légitimité politico-morale de la forme de l'État*.

La mise en discussion de *l'ontologie centraliste de l'État et du souverain* par les tenants du *fédéralisme communautaire* s'exprime à travers leur *discours de délégitimation du modèle unitaire* disqualifié pour son « *centralisme inhibant* (Libii, 2021, p. 22). Afin de cerner ce débat, il convient de saisir les formes d'une « *fiabilité éthique en décalage avec l'ontologie souveraine de l'État fondé sur un socle léviathanique* » (1-A-1) puis celles d'une « *fiabilité éthique du fédéralisme communautaire en déphasage avec l'ontologie unitariste de l'État posé comme instance indivisible* » (2-A-1) et enfin celles « *d'une fiabilité éthique du fédéralisme communautaire en décrochage avec l'ontologie individualiste de l'État* » (3-A-1).

1.A.1. Une fiabilité éthique du fédéralisme communautaire en décalage avec l'ontologie souveraine de l'État fondé sur un socle léviathanique

Par ces termes, on veut dire que les *positions politico-intellectuelles ou politico-idéologiques* favorables — à des degrés divers — au *fédéralisme communautaire* au sein de la *formation sociale et étatique camerounaise* mettent en question le *mode d'être politico-constitutionnel et politico-institutionnel* correspondant à *l'État Unitaire*. Ainsi, l'entrepreneur politique qui a opportunément, voire opportunistiquement fait du « *fédéralisme communautaire* » la *marque emblématique de son offre programmatique*, disqualifie-t-il une *vision monologique* de « *la nation unie* » et n'envisage cette dernière qu'à travers sa *structuration componentielle* par « *le fédéralisme des peuples* » (Libii, 2021, p. 38).

L'*orientation de fondation ontologique* proposée par le *fédéralisme communautaire* va clairement à l'encontre de *l'unitarisme souverainiste* qui est la *matrice de l'ontologie gouvernante de l'État* associée à la *vision dirigeante* du président Paul Biya et de son régime, avec son *parti hégémonique* : « *Le Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais entend... encourager l'émergence rapide de toutes les possibilités de solidarité inter-ethnique qui doivent conduire au dépérissement progressif des sectarismes actuels... C'est par là que le Cameroun de sa simple définition actuelle en tant qu'État souverain, acquerra une consistance sociologique nationale* » (Biya, 1987, pp. 34-35)¹⁶. Où l'on voit l'expression de *formes d'être de l'État* valorisant la *puissance étatique* dans un *registre léviathanique* aux antipodes d'une *vision pluraliste de l'État*.

¹⁶ Par cette formulation, le *Président Paul Biya* en tant que *leader central* souligne *l'optique rationaliste et transcendante* mobilisée par son *appareil gouvernant* dans le cadre des *stratégies et techniques de construction stato-nationale et stato-républicaine*, démarches orientées vers une *gestion transversaliste des différences*.

À défaut de disqualifier *une ontologie moniste de la construction étatique* de manière radicale, le « *Fédéralisme Communautaire* » réduit la distance entre « *État Multinational* » et dynamique unitaire ou autonome liée à un « *pacte de décentralisation* »¹⁷. Cela correspond en tout cas à une vision de *l'organisation politico-constitutionnelle et politico-institutionnelle* dans laquelle *l'Être de l'État* ne correspond pas à un *corpus politicum* figuré en « *Léviathan* » (Hobbes, 1971). Bien entendu, une telle optique est en complète dissonance avec la *figuration monômique de la formation étatique camerounaise et de la dynamique de construction nationale*. La *logique idéologico-doctrinale du fédéralisme communautaire* valorise une ontologie en termes de « *pluralisme démotique* » (Cuvelier, 2019).

Parce que le *fédéralisme communautaire organique* véhiculé par Cabral Libii met ontologiquement en exergue « *l'essence communautaire des peuplements camerounais* », il exprime son désaccord substantiel avec « *la souveraineté unie* » qui est la *matrice institutionnelle fondatrice de la construction stato-nationale*. Cela n'empêche pas certains des analystes du présent ouvrage de l'aborder de manière critique : « *...la rationalisation du fédéralisme communautaire suggère prudence, réflexion et prospective pour son implémentation au Cameroun* » (Mballa Elanga et Ngaba*)¹⁸. D'autres analystes plus compréhensifs pour l'ontologie politique du *fédéralisme communautaire*, n'en reconnaissent pas moins que ce modèle relève d'une *ontologie politique* exposant la *collectivité sociétale et souveraine camerounaise* à « *une fragmentation de la société en une multitude de subcultures qui se retranchent sur elles-mêmes* », cela même s'il permet « *d'assurer la représentativité politique, groupes communautaires fragiles* » (Ephoh Ephoh*) et « *qu'il est désormais important de faire des projets de société qui tiennent compte des réalités anthropologiques qui portent davantage sur la diversité des peuples, des cultures et de leur besoin* » (Wogaing et Ouambo Ouambo*).

2.A.1. Une fiabilité éthique du fédéralisme communautaire en déphasage avec l'ontologie unitariste de l'État posé comme instance indivisible

Par ces termes, on veut indiquer que les *orientations doctrinales de Fédéralisme communautaire* construisent une *vision distincte de la construction étatique et souveraine* par rapport à celle exprimée par la *formation dirigeante du Renouveau National* conduite par le président Paul Biya avec

¹⁷ Le *républicanisme communautarien* associé à la vision *politico-intellectuelle* développée par Mathias Éric Owona Nguini et reprise par Edmond Mballa Elanga — évite le *fétichisme de la forme institutionnelle d'État*, contrairement au *primordialisme communautariste* qui caractérise la *vision du fédéralisme communautaire* modelée par Cabral Libii.

¹⁸ La *vision communautarienne du fédéralisme* formulée par Mathias Éric Owona Nguini sur un *mode hypothétique* et reprise par Edmond Mballa Elanga et Serge Ngaba donne lieu à une *prudence pragmatique* concernant son *ingénierie d'implémentation*.

l'accompagnement politique par la superstructure hégémonique qu'est le RDPC¹⁹.

En effet, le *Fédéralisme communautaire* met comme l'indique sa désignation éponyme, « *la forme dite fédérale* » en mettant en exergue « *la région identitaire* » en tant qu'« *entité fédérée* » avec « *pour socle, la communauté* » (Libii, 2021, p. 26).

De manière claire, les *logiques perceptuelles et/ou conceptuelles* qui sont associées au *fédéralisme communautaire* comme *offre politico-institutionnelle et politico-administrative* faite au sein de la *collectivité sociétale et souveraine camerounaise* mettent en question une *vision unitaire de la construction stato-nationale*. Cette *orientation politico-institutionnelle* ressortissant d'une « *tacite philosophie politique particularisante au Cameroun* » (Glo*), telle que le reconnaît une des contributions au présent ouvrage. En en se positionnant de la sorte, le « *fédéralisme communautaire* » met en valeur les *références identitaires et communautaires* (langues ; origines ; confessions) correspondant chacune à « *un outil d'identification et de différenciation* », en opposition avec une *onto-téléologie politique* fondée sur « *l'unité de la Nation* » comme *horizon de devenir et optique d'être* (Enoh Meyomessse, 2018, pp. 9-10).

La *perspective politico-institutionnelle* fondée sur le *fédéralisme communautaire* est gouvernée par « *la pluralité identitaire* » dans un *schéma configurationnel* qui est aux antipodes de la *logique unitariste* associée à la *forme de l'État* consacrée par l'*ordre gouvernant camerounais* (Libii, 2021). Ses *contradicteurs politico-intellectuels ou politico-idéologiques* — soulignent que cette perspective est chauviniste et nombriliste. Ils l'envisagent alors comme une *optique* porteuse de « *repli identitaire* » en raison de l'exacerbation conflictogène des « *différences culturelles* (Mbarga, 2019 et Jiotsa, 2019). Où l'on voit que la *logique plurale* correspondant au *fédéralisme communautaire* entre en contradiction avec la *logique centrale* correspondant au *modèle unitaire même décentralisé*²⁰.

La « *version libienne de fédéralisme communautaire* » en raison de sa *survalorisation* du *pluralisme identitaire et communautaire dans la formation étatique et sociale camerounaise* est — pour un analyste de cet ouvrage — exposé à des « *risques ou effets pervers* » qu'il lie à « *une certaine*

¹⁹ Plus que ne veut et ne peut l'admettre Cabral Libii soucieux de mettre l'accent sur l'originalité de son modèle, il y a des *convergences formelles et substantielles* entre le *libéralisme communautaire* de Paul Biya et le *fédéralisme communautaire* de Cabral Libii, ce dernier étant une *version volontariste du libéralisme communautaire* distincte de la *version prudentialiste du libéralisme communautaire* de Paul Biya.

²⁰ Il y a bien une *tension idéologico-doctrinale et idéologico-programmatique* entre le RDPC dirigé par Paul Biya et le PCRN conduit par Cabral Libii, malgré les convergences. Le *modèle prudentialiste du libéralisme communautaire* de Paul Biya a choisi une *optique gradualiste de décompression du centralisme* par la *décentralisation progressive de l'État unitaire*. Le *modèle volontariste du libéralisme communautaire* qu'est le *fédéralisme communautaire version Cabral Libii*, a plutôt pris position en faveur d'une *décentralisation régionalisatrice à vocation autonome* ou d'une *fédéralisation identitaire*.

décentralisation des tendances tribalistes voire une institutionnalisation des confrontations entre intercommunautaires, liées à la compétition politique et la fragmentation des grands ensembles ethniques tant au niveau local que national » (Wangba*). Où l'on voit que ces « effets pervers » évoqués par l'auteur concerné sont à même de relativiser la relative pertinence politique qu'il prête au fédéralisme communautaire. En effet, le référentiel différentialiste de ce modèle institutionnel est clairement en contradiction avec le « thème de la construction nationale » comme référentiel classique de l'ordre gouvernant fondé sur l'unification par l'unitarisme (Bayart, 1985, p. 108)²¹.

3.A.1. Une fiabilité éthique du fédéralisme communautaire en décrochage avec l'ontologie individualiste de l'État

Par ces termes, on veut souligner que les versions différentes du fédéralisme communautaire correspondent dans leur configuration ontologique à des modèles dont la structuration les différencie sur un mode substantiel des constructions étatiques caractérisées par une vision individualiste de la souveraineté. Dans cette optique, nulle surprise que la plupart des défenseurs politiques du fédéralisme communautaire au sein du macrocosme social, historique et politique camerounais se montrent opposés à une démarche léviathanique prétendant « construire l'unité nationale par l'inhibition d'aspirations singulières légitimes, des identités culturelles particulières » (Libii, 2021, p. 43).

Les différentes versions du fédéralisme communautaire (la version souple) fondée sur la logique républicaine-communautarienne ouverte à la transversalité et la version rigide basée sur la logique populiste-communautariste survalorisant la différentialité, sont à distance de la logique aussi individualiste que monopoliste des formations étatiques inspirées de la rationalité politique de Thomas Hobbes. C'est que l'organisation centraliste et monopoliste voire absolutiste de la souveraineté étatique camerounaise qui est un héritage constitutionnel et institutionnel de ses origines occidentalocentriques, est largement dérivée de son lien avec la version hobbesienne de « l'individualisme possessif » (Macpherson, 1962). En d'autres termes, cela signifie qu'il n'est pas surprenant que les différentes versions du fédéralisme communautaire mettant en valeur des positions morales communautariennes et/ou des positions primordialistes communautaristes soient en opposition avec l'individualisation et l'individualisme souverain²².

²¹ L'axiologie et la téléologie politiques de la fondation de l'ordre dirigeant camerounais mises en place dans les années 1960 se sont fondées sur la construction nationale comme formule hégémonique de justification et de légitimation d'un référentiel unificateur basé sur des orientations unanimes (au plan idéologico-politique) et unitaristes (au plan politico-institutionnel).

²² Malgré leurs nuances sémiologiques, axiologiques et idéologiques, les différentes versions du fédéralisme communautaire correspondent à des références théorico-politiques, philosophico-

La *logique de prépondérance et de reconnaissance des communautés* qui transparait dans la critique de « *L'État eurocentrique de 1960* » et dans sa mise en exergue de « *la reconnaissance des communautés exprime clairement l'orientation contre-individualiste associée à sa défense du fédéralisme communautaire* (Libii, 2021, p. 51). En procédant de la sorte, le *politicien posé en doctrinaire du communautarisme politique*, récusé de se soumettre à une *rationalisation typiquement individualiste de la construction stato-nationale et stato-républicaine*. C'est précisément le *noyau intangible de l'individualité étatique* qui détermine la *réitération du thème de la « concorde nationale »* comme *dynamique politico-spirituelle, politico-morale et politico-métaphysique d'unité* conduite grâce à un *véhicule étatique unitaire* (Ahidjo, 1964 et Biya, 1987)²³.

En se montrant attentif aux « *régimes de communautarisation* » envisagés comme des *cadres psychiques et pragmatiques d'imagination et d'action publiques* opérant dans la *vie politique et sociale camerounais*, un des *tenants d'un regard communautarien sur le fédéralisme communautaire*, exprime l'existence du décalage de la *dynamique sociétale* avec le *profil individualiste de la machine étatique camerounaise* (Owona Nguini, 2021).

Or, la *biographie sociale et historique de la formation étatique camerounaise* commence par un *acte de naissance* qui pose cette formation comme une *entité-individu* ou une *entité-personne* suivant la *fiction constituante contractualiste* (*non seulement hobberienne mais aussi lockéenne, rousseauiste et kantienne*). Dans cette *biographie sociale et historique de l'État camerounais aménagé sous la forme unitaire*, l'État relève d'une *logique ontologico-juridico-politique* qui le fait se poser « *comme une personne* » (Wendt, 2004, pp. 289-290).

B.1. La fiabilité éthique questionnée d'une ontologie réaliste de la république et de la nation par une ontologie organiciste associée au fédéralisme communautaire

Par ces termes, on veut entendre que les *options et orientations doctrinales en termes de fédéralisme communautaire* qui questionnent non seulement les *formes centralisées ou décentralisées de l'unitarisme*, mais aussi celles du *fédéralisme territorial*, vont mettre en cause les *cadres significationnels de la République et de la Nation* en vigueur au Cameroun, des années 1960 aux années 2010 et 2020. Dans cette optique, l'*activation du discours politique en termes de fédéralisme communautaire sur l'échiquier sociétal et souverain camerounais* va y susciter une « *hybridation culturelle* » en rupture avec les *cadres cognitifs et normatifs* du

politiques ou idéologico-politiques fondées sur le *mutualisme ou le solidarisme* comme *orientations opposées à l'individualisme possessif et/ou souverain*.

²³ La compréhension fondatrice de ce thème de la « *concorde nationale* » développé par le président Ahmadou Ahidjo dans les années 1960 est clairement entendue dans une *perspective unanime et unitariste*.

modèle unitariste gouvernant fondé sur une conception monologique et/ou monocentrique de la culture stato-nationale (Eta Fouda).*

Les logiques contextuelles de surenchère identitaire, favorisées par la cristallisation fondamentaliste et extrémiste de l'anglophonie identitaire, ont favorisé une relance du débat sur les bonnes formes institutionnelles et constitutionnelles pouvant assurer une dynamique régulationnelle nationale et étatique pertinente des appartenances communautaires. Dans cette optique, il convient d'abord de s'interroger sur les formes d'« une fiabilité éthique du fédéralisme communautaire en déphasage avec l'ontologie régaliennne de la République d'Institution » (1-B-1) avant d'investiguer sur les formes d'« une fiabilité éthique du fédéralisme communautaire en décalage avec l'ontologie postcoloniale de la Nation » (2-B-1).

1.B.1. Une fiabilité éthique du fédéralisme communautaire en déphasage avec l'ontologie régaliennne de la République d'Institution

Par ces termes, on veut dire que les orientations politiques de valorisation de la pluralité identitaire et communautaire associées aux différentes versions du fédéralisme communautaire, ont conduit à mettre en question les figurations de transcendance étatique largement liées aux orientations politiques de l'unitarisme dans l'espace sociétal et souverain camerounais. C'est dans cette perspective que les tenants du fédéralisme communautaire se basant sur des orientations politico-ontologiques fondées sur la pluralité communautaire et identitaire vont réévaluer « la forme républicaine du régime » historiquement modelée par un cadre significationnel fondé sur les structures de l'unitarisme (Ahidjo, 1964, p. 23).

Les tenants de la version rigide du fédéralisme communautaire, engagés dans le débat sur la forme de l'État, vont moduler et mitiger la fondation républicaine de l'État par une définition communautariste du « contrat social camerounais », qui relativise la vision institutionnelle de la République énoncée à travers l'évocation du « Cameroun personne de droit moral aboutie » (Libii, 2021, p. 25). En procédant de la sorte, il s'agit pour ces défenseurs du communautarisme prépondérant de relativiser une République Institutionnaliste. C'est ce que les promoteurs de la critique communautarienne et post-communautarienne du modèle libien de fédéralisme communautaire écrivant dans le présent ouvrage lui reprochent ; « priorisant la politique des ethnies et des communautés sur la politique de la Nation et de la République, il maintient l'impasse sur la délimitation de la frontière entre la République (res-publica : la chose publique) et la commun culte (Mballa Elanga et Ngaba).*

Les orientations politico-doctrinales du fédéralisme communautaire rigide/dur en affaiblissant la définition institutionnaliste de la République consacrée par l'ordre gouvernant camerounais en tant que dépositaire postcolonial de la rationalité léviathanique correspondant à la construction étatique camerounaise, contestent profondément « l'éthique de l'État » qui y est

liée à des considérations sur la *République* comme *forme de gouvernement* insistant sur « *l'Unité politique* » (Schmitt, 1988 et 1997).

En procédant de la sorte, les orientations visent à faire valoir une *ontologie conventionnaliste* correspondant aux *préoccupations socio-culturelles et politico-culturelles propres* au *fédéralisme communautaire*, proposé comme *forme de l'État* devant organiser le pouvoir au sein de la *collectivité sociétale et souveraine camerounaise*.

Le *fédéralisme communautaire* envisagé en tant que *formule conventionnaliste d'orientation et d'organisation du pouvoir* proposé au sein de la *formation sociale et étatique camerounaise*, met en œuvre le principe que constitue l'« *autonomie nationale culturelle* » visant à articuler des *structures territoriales* autant que des *structures personnelles* en ce qui concerne la *formalisation étatique proposée du fédéralisme* (Watts, 2003)²⁴. En opérant ainsi, ce *modèle* met en avant une démarche qui prend le contrepied de la *forme unitaire de l'État* comme *structure politico-institutionnelle* prévalant au sein de l'*espace sociétal et souverain camerounais*, démarche expressive de l'*ontologie primordialiste* caractéristique de cette *orientation communautaire et/ou communautarienne* mettant en valeur la *logique riveraine*.

2.B.1. Une fiabilité éthique du fédéralisme communautaire en décalage avec l'ontologie postcoloniale de la Nation

Par ces termes, on veut dire que le *modèle politico-institutionnel* du *fédéralisme communautaire* est apparu dans le *débat public* développé au sein de l'*espace sociétal et souverain camerounais* entre 2015 et 2020, comme une *orientation doctrinale et normative* mettant en question le *modèle établi de l'État-nation* organisé sur la *base politico-institutionnelle de l'unitarisme*. Il exprime le retour dans le *débat public camerounais* d'*orientations politico-institutionnelles et politico-constitutionnelles* procédant à une *modélisation de l'État* à partir d'une « *approche consociationnelle* » (Lijphart, 1968).

L'*orientation primordialiste* du *fédéralisme communautaire* envisagé comme *mode d'organisation* de la *formation sociale et étatique camerounaise* correspond à une *ontologie pluraliste de la gestion étatique de l'intégration nationale* : « *La stabilité durable du Cameroun passe par la reconnaissance des communautés et l'entreprise d'intégration entre celles-ci* » (Libii, 2021, p. 52). Où l'on voit qu'elle correspond à une *logique de desserrement de l'étreinte westphalienne* associée à la *formation sociale et étatique camerounaise*.

Ainsi, la *dynamique de construction régalienn*e de l'*État-nation* est mise en défi par la *perspective du fédéralisme communautaire* dont les tenants font objectivement partie de ceux qui « *appellent tout simplement à un rejet du modèle de l'État-nation occidentale* » (Ephoh*).

²⁴ Le principe de l'*autonomie culturelle nationale* est l'*expression bolchevique et soviétique d'une orientation en termes d'État multinational* correspondant en termes *organisationnels* à un *fédéralisme communautaire/identitaire*. Il traduit l'*acceptation du principe des nationalités* tel qu'énoncé par la *doctrine de l'austro-marxisme* sur la *question des nationalités* (cf. Otto Bauer).

L'explicitation par *l'ontologie du fédéralisme communautaire de formules politico-constitutionnelles et politico-institutionnelles d'inclusion de « communautés territoriales, ethniques et linguistiques du Cameroun »* participe de *l'inflation symbolique et éthique de « comportements particularistes »*, inflation qui *« déconstruit la communauté nationale »* (Menthong, 1998, p. 42). En effet, les *versions douces et dure du fédéralisme communautaire* correspondent à des *orientations politico-institutionnelles* qui sont en *dissonance avec le nationalisme pro-colonial de l'État pro-westphalien* qu'est *la formation étatique camerounaise*. À l'encontre du *modèle unitaire*, le *modèle du fédéralisme communautaire orienté par une ontologie autonomiste* prône le *développement de « la politique du multi-culturalisme »* (Kymlicka, 2001, p. 24)²⁵.

La *publicisation des orientations politico-institutionnelles* ne donne pas seulement lieu à une *réception favorable*, mais suscite aussi des désaccords exprimés contre lesdites orientations qui sont en *contradiction* avec le *nationalisme supra-communautaire des cadres établis de l'État postcolonial camerounais*, divergeant nettement avec le *multinationalisme intercommunautaire ou transcommunautaire* préconise dudit *fédéralisme communautaire*. C'est dans cette perspective de relativisation de la pertinence du *modèle de fédéralisme communautaire*, qu'un des auteurs du présent ouvrage met en question une *orientation politico-institutionnelle et politico-administrative de ce type* fondée sur une *dynamique* relevant de *« l'institutionnalisation des frontières communautaires »* qu'est à même d'alimenter *« l'exacerbation du provincialisme »* (Glo*).

3.B.1. Une fiabilité éthique du fédéralisme communautaire en décrochage avec une ontologie institutionnaliste-conventionnaliste de la Nation Républicaine

Par ces termes, il s'agit d'entendre que les *cadres doctrinaux et/ou doctrinaires du fédéralisme communautaire* ne correspondent pas à la *compréhension souverainiste du contrat social*, qui est censé fonder et structurer *l'être-substance de l'articulation institutionnelle* entre les *figures institutantes et/ou légitimantes de la Nation et de la République*. À l'analyse et à l'observation, les *« formes symboliques »* que sont *la Nation et la République* n'ont pas la même *configuration définitionnelle et significationnelle* pour les *courants unitaristes ou fédéralistes* (Cassirer, 1972). C'est que *l'ontologie communautaire/communitariste* associée aux *orientations politico-institutionnelles de fédéralisme communautaire* est fondée sur un *contractualisme inter-communautaire*.

Les *référentiels correspondants aux courants du fédéralisme communautaire* développés dans le *débat public camerounais* entre la fin des

²⁵ Will Kymlicka est l'un des théoriciens reconnus en ce qui concerne la *prise en charge politico-institutionnelle du multiculturalisme*.

années 2010 et le début des années 2020 prennent le contrepied d'un *processus institutionnaliste-légitimiste de construction étatique*, faisant valoir selon une *logique contractualiste* le « *chantier concerté de construction d'une nation unie* » organisé autour des *fondations communautaristes* (Libii, 2021, p. 15).

En procédant de la sorte, il est question pour les tenants de cette *orientation politico-institutionnelle et politico-administrative* de faire valoir *l'importance instituante et opérante de références identitaires et communautaires* liées à *l'historicité précoloniale de la formation sociale et étatique camerounaise*.

L'*ontologie du fédéralisme communautaire* dans sa *version dure ou souple* s'inscrit dans les *configurations institutionnelles ou relationnelles* modelées par un *contractualisme inter-communautaire* ressortissant du « *fédéralisme multinational* » qui « *reconnaît aux communautés nationales un rôle clé d'une part, en tant que pôle d'identification, d'autre part, en tant que pilier de l'État fédéral* » (Laplante-Levesque, 2010, p. 20 et Wangba*). Il est ainsi question de formuler une *version communautarienne-transversale ou communautaire-primordiale* du *contrat social* envisagé non plus comme un *contrat d'adhésion* lié à un *pacte institutionnaliste*, mais plutôt comme un *contrat mutualiste ou synallagmatique* associé à un *pacte conventionnaliste-culturaliste*²⁶.

Le *modèle politico-institutionnel du fédéralisme communautaire* entendu dans une perspective de *primordialisme* s'appuyant sur le *contractualisme inter-communautaire*, n'en fait pas moins *l'objet de réserves* : « *En réalité, l'étude du modèle éthiopien de fédéralisme à base ethnique nous permet de comprendre aisément que le modèle de fédéralisme communautaire de Cabral Libii n'est rien d'autre que le fédéralisme ethnique qu'il veut couvrir avec le terme communautaire* » (Wangba*). La *version primordialiste du fédéralisme communautaire* peu portée vers le *développement analytique et herméneutique* — voire *pragmatique* de *formes de réflexivité*, donne facilement prise à la *logique conflictualiste* de « *la lutte d'appropriation de l'État par les communautés ethniques* » (Mandjack et Ndock, 2019, p. 49).

2. L'axiologie politique de l'État, de la République et de la nation à l'épreuve du fédéralisme communautaire comme modèle au Cameroun : une critique socio-politiste de sa recevabilité nomique

Par ces termes, on veut souligner que *l'inscription du fédéralisme communautaire* dans le *débat public* traversant *l'espace sociétal et souverain*

²⁶ Cf Ernst Cassirer, *La philosophie des formes symboliques*, Paris : Éditions de Minuit, 1972. Le *contrat social* envisagé dans la *perspective quasi-consociative ou consociative* liée à ces *orientations fédéralistes hypothétiques* (communautariennes) ou *catégoriques* (communautariste) s'inscrivent dans la perspective de la « *symbiose* » et de la *communication* développée par Johannes L. Athusius, *Politica Methodice Digesta et Frederick S. Carney, Liberty Fund Inc, Indianapolis, 1995, chap. I & 7.*

camerounais va donner lieu à des *controverses normatives et institutionnelles* entre *défenseurs et contradicteurs* de cette orientation. C'est que cette inscription se fera dans un *contexte socio-culturel et politico-culturel* de « *foisonnement identitaire* » à même de devenir — à nouveau — dans les années 2010 à 2020, après les années 1990 à 2000, « *un défi majeur pour les politiques d'intégration nationale* » (Ghouenzen Mfondi, 2019, p. 95)²⁷.

En s'inscrivant dans *l'agenda politico-institutionnel* entre 2015 et 2020, le *modèle du fédéralisme communautaire* y a opéré comme *une orientation non seulement doctrinale, mais aussi normative* à même de faire concurrence au *modèle de l'unitarisme sur le plan des valeurs*. Ce faisant, le *fédéralisme communautaire* a inscrit — dans le *débat public* lié à la *collectivité sociétale et éthique communautaire* — la « *philosophie culturelle qui "travaille" les sociétés plurales à composante cosmopolite à l'instar du Cameroun* » (Menguele Menyengue, 2019, p. 189). Dans cette perspective, il convient d'abord d'étudier « *La recevabilité nomique mitigée d'une axiologie pluraliste de l'État et du souverain associée au fédéralisme communautaire par une axiologie centraliste de l'État unitaire* » (A-2), avant d'examiner « *La recevabilité nomique discutée de l'axiologie culturaliste de la République et de la Nation liée au fédéralisme communautaire par une axiologie universaliste de la Nation Républicaine* » (B-2).

A.2. La recevabilité nomique mitigée d'une axiologie pluraliste de l'État et du souverain associée au fédéralisme communautaire par une axiologie centraliste de l'État unitaire

Par ces termes, on veut mettre en lumière le fait que la *publicisation des orientations et options politico-institutionnelles et/ou politico-administratives* du *fédéralisme communautaire* comme *problématique d'organisation du pouvoir* a donné lieu à une *compétition définitionnelle* avec les *orientations et options* ressortissant de *l'unitarisme* au sein de la *collectivité sociétale et souveraine camerounaise*. C'est ainsi que le *débat public camerounais sur la forme de l'État* réarticulé autour de la *tension normative* entre *fédéralisme et unitarisme* des années 2010 aux années 2020, a ouvert de nouvelles conjonctures de « *construction des discours identitaires* » (Mabou, 2018, p. 206).

L'*activation du débat entre orientations fédéralistes/fédérales et orientations unitaristes/unitaires* dans lequel s'est inscrit la *publicisation des choix normatifs et/ou institutionnels des défenseurs du fédéralisme communautaire* au sein de la *formation sociale et étatique camerounais*, a

²⁷ La *prolifération identitaire et communautaire* exprimée par le *foisonnement* qu'évoque Ghouenzen Mfondi au sujet de la *formation sociale et étatique camerounaise*, soulève effectivement de sérieux challenges quant à la construction et à la consolidation des *politiques d'intégration nationale* au sein de cette *collectivité sociétale et souveraine* marquée par une *grande diversité culturelle*.

ouvert entre 2015 et 2020, une nouvelle configuration du « *conflit de l'unité et du pluralisme* » (Fogui, 1990, pp. 41-42)²⁸. Dans cette perspective, il convient d'abord d'analyser les *formes ressortissant d'une recevabilité nomique de l'axiologie social-pluraliste du fédéralisme communautaire en décalage avec l'axiologie post-béhémotique de l'État* » (1-A-2), peut d'étudier les formes relevant d'« *une recevabilité nomique de l'axiologie associationniste mutualiste de l'État de fédéralisme communautaire en déphasage avec l'axiologie westphalienne de l'État* » (2-A-2) et enfin d'examiner les formes correspondant à « *une recevabilité nomique de l'axiologie communautariste liée au fédéralisme communautaire eu décrochage entre l'axiologie immunitariste de l'État* » (3-A-2).

1.A.2. Une recevabilité nomique de l'axiologie social-pluraliste du fédéralisme communautaire en décalage avec l'axiologie post-béhémotique de l'État

Par ces termes, on veut mettre en évidence que *le modèle du fédéralisme communautaire* fera face à des *compétitions de valeurs* l'opposant au *modèle de l'unitarisme*, mais aussi au *modèle du fédéralisme territorial* au sein du *champ social, historique et politique camerounais*. C'est que les *orientations valorielles et axiologiques* associées au *fédéralisme communautaire*, entrent en opposition par exemple avec celles liées à la *formation controversée* du « *fédéralisme unitaire* » comme *expression malaisée et maladroite* du *fédéralisme territorial* en tant que *variante du fédéralisme* peu préoccupée par les questions relatives aux *statuts personnels* comme *statuts spécifiques* (Djamen, 2021)²⁹.

Les *valeurs* qui modèlent les orientations du *fédéralisme communautaire* envisagé comme *propositions politico-normatives et politico-institutionnelles* pour reconfigurer *l'organisation du pouvoir* au sein de la *formation sociale et étatique camerounaise*, correspondent à des valeurs mettant en exergue une « *politique du pluralisme culturel* » (Young, 1976).

Dans cette perspective, la *forme spécifique de fédéralisme* qu'est le *fédéralisme communautaire* se fonde sur des *valeurs de contractualisme intercommunautaire* qui consistent « *à convenir d'un contrat social à double détente, qui accorde d'abord les citoyens entre eux, avec pour finalité d'agréger*

²⁸ L'investigation de Jean Pierre Fogui qui est attentive aux *conditions et configurations* de *l'intégration politique* au sein de la *formation sociale et étatique camerounaise* se montre très attentive à cette *tension conflictuelle* entre *l'unité politique et institutionnelle* d'une part et le *pluralisme social et culturel* d'autre part.

²⁹ Il convient d'apporter une *critique sévère* à cette formulation de « *fédéralisme unitaire* » dont Célestin Djamen (*promoteur principal du parti Alliance patriotique Républicaine : APAR*) est l'auteur. En effet, c'est une *formulation confuse* qui heurte le *purisme en matière de pensée constitutionnaliste classique ou néo-classique* issue du *rationalisme libéral des lumières* (*Enlightenment/Aufklärung*).

et de canaliser les attentes des entités sociologiques singulières des communautés qu'il doit mettre en confiance » (Libii, 2021, p. 27).

L'axiologie politico-idéologique associée à la version originale du fédéralisme communautaire comme celle exprimée dans le modèle proposé par Cabral Libii, qui est fondée sur une vision primordialiste et/ou populiste, peut avoir une résonance dans la discussion politico-intellectuelle ou politico-scientifique sur la pertinence dudit modèle au sein de la formation sociale et étatique camerounaise. C'est le cas quand l'un des contributeurs du présent ouvrage évoquant le fédéralisme communautaire dans le débat public camerounais, considère que ledit fédéralisme « s'inscrit dans la logique de donner une chance aux pléthores de minorités pour une représentation institutionnelle véritable qui prend en compte les aspirations des communautés », apparaissant même comme « une décentralisation plus poussée et démocratique à la différence de celle en vigueur » (Nebeu*).

Il convient néanmoins de dire que les valeurs de pluralisme socio-culturel et politico-culturel associées en particulier à ces variantes primordialistes et sentimentalistes du modèle du fédéralisme communautaire, sont modelées par une logique valorielle de « parcellisation de l'identité nationale » résultant de sa mise en norme et en code des « idéologies identitaires » au cœur du champ social et étatique camerounais (Menthong, 1996, pp. 149-150)³⁰. C'est dans cette perspective critiquant les formes normatives et institutionnelles de valorisation par le fédéralisme communautaire comme orientation régulatoire proposée au sein de la collectivité sociétale et souveraine camerounaise, qu'un des contributeurs du présent ouvrage lie cette orientation à une « perspective de cloisonnement politico-communautariste » qui « hypothèque également les sentiments patriotiques » (Glo*).

2.A.2. Une recevabilité nomique de l'axiologie associationniste mutualiste de l'État de fédéralisme communautaire en déphasage avec l'axiologie westphalienne de l'État

Par ces termes, on veut mettre en exergue le fait que la *publicisation des thèses annoncées ou énoncées de fédéralisme communautaire* au sein de l'espace sociétal et souverain camerounais fait face aux positions de réitération de la transcendance stato-nationale de facture unitaire. C'est dans cette perspective que l'un des tenants de la version simple du fédéralisme communautaire qu'il reconnaît comme une hypothèse de travail en termes d'adoption d'une forme de l'État dans laquelle le fédéralisme communautaire articulée dans sa forme transversale du « fédéralisme communautarien » permet de construire « un Pacte

³⁰ Ces formulations d'Hélène-Laure Menthong relatives à la « parcellisation de l'identité nationale » et aux « idéologies identitaires », cernent de manière remarquable comment les logiques primordialistes d'identification qui sont réapparues au Cameroun dans les années 1990, y ont questionné la logique universaliste d'énonciation de l'identité nationale basée sur le modèle de souveraineté des Lumières (Rousseau, Kant).

de décentralisation et de régionalisation fondé sur un toilettage modernisateur des lois sur la décentralisation » (Owona Nguini, 2017)³¹.

Les formes rigides ou souples du fédéralisme communautaire qui ont émergé dans l'espace public camerounais, correspondent à la construction de valeurs normatives et institutionnelles mettant en exergue un symbiotisme consociationniste soucieux d'assurer une organisation de la cohésion étatique et nationale fondée sur le pluralisme culturel. Ainsi entendues, ces formes politico-normatives et politico-institutionnelles proposant de faire prévaloir les orientations de fédéralisme communautaire au sein de la macrostructure sociétale et souveraine camerounaise constituée en espace hégémonique, ressortissent en fait de formules organisées sur la base de dispositifs orientés par des valeurs de « démocratie consociationnelle » (Lijphart, 1969 et Lewis, 1965, p. 65).

Il y a une claire opposition axiologique entre le pluralisme identitaire normé par les formules du fédéralisme communautaire comme orientations proposées sous la forme de repères moraux et valoriels devant gouverner les modes étatiques camerounais d'organisation du pouvoir, et le centralisme supra-identitaire attaché aux formules concurrentes de l'unitarisme modelé par une morale souveraine et universaliste. En effet, en dépit de l'émergence de référentiels politico-institutionnels tournés vers la « communautarisation », l'espace sociétal et souverain camerounais reste régulé par les formes centralisatrices qui sont « celles de l'étatisation de la bureaucratiation et de la capitalisation » opérant dans le cadre de la logique intégrative associée à des « formes évolutives de la recherche hégémonique » (Bayart, 1985, p. 280)³².

La version rigide du fédéralisme communautaire envisagé comme paradigme politico-normatif et politico-institutionnel proposé pour assurer la régulation du pouvoir dans la collectivité sociétale et souveraine camerounaise, met bien en exergue ses valeurs culturalistes-primordialistes : « La région cessera d'être une aire géographique saisie par le droit, mais deviendra une circonscription de notre identité » (Libii, 2019, p. 57). Cette orientation normative et institutionnelle qui célèbre pourtant les valeurs de l'inclusion socio-culturelle et politico-culturelle, n'en suscite pas moins de sévères critiques d'un des contributeurs du présent ouvrage inscrit dans la perspective de l'intégration nationale : « Le fédéralisme communautaire de M. Libii risque d'exacerber les divisions en mettant en compétition plusieurs tribus », car « les compétitions politiques n'auront plus pour objectif la défense des intérêts de la nation, mais plutôt ceux de la communauté » (Wangba*).

³¹ L'hypothèse formulée par Mathias Éric Owona Nguini à travers l'évocation de ce « Pacte de décentralisation » relève d'un contractualisme althusien ou néo-althusien lié à une pensée en termes de symbiose et de consociation dont Arndt Lijphart s'inspirera pour penser la démocratie consociationnelle.

³² La prévalence communautaire est un élément anthropologique de configuration fort caractéristique des traits méta-dispositionnels, orientationnels et organisationnels des sociétés multiculturelles modelées par une diversité identitaire et communautaire éprouvée.

3.A.2. Une recevabilité nomique de l'axiologie communautariste liée au fédéralisme communautaire au décrochage entre l'axiologie immunitariste de l'État

Par ces termes, on veut mettre en lumière le fait que l'introduction du *fédéralisme communautaire* dans le *débat public* ayant cours au sein de la *formation étatique et sociale camerounaise* a suscité l'expression de *visions diverses et divergentes* sur les *lignes de valeur* énoncées à propos de la *forme de l'État*. C'est que cette *dynamique de publicisation politico-intellectuelle et/ou politico-idéologique* du *fédéralisme communautaire* au sein de la *collectivité sociétale et étatique postcoloniale camerounaise* a mis en évidence les *orientations valorielles concurrentes et/ou conflictuelles* au sujet de « *la division territoriale du pouvoir* » (Sindjoun, 1994).

Les tenants du *fédéralisme communautaire* à l'instar de Cabral Libii ont mis en évidence leur *opposition valorielle et normative* à la *perspective léviathanique d'étatisation* comme *dynamique de facture immunitariste* : « *L'institutionnalisation de l'État au Cameroun comme ailleurs en Afrique a été dominée par une approche eurocentrique, individualiste, civilisatrice, hors-sol et hors-contexte* » (Libii, 2021, p. 25). Dans cette optique, la *forme de l'État* envisagée dans une *perspective fédérale plutôt qu'unitaire* est co-constitutivement modelée par une *axiologie communautaire* en opposition avec une *axiologie individuelle*. C'est cette manière de voir qui est reconnue par un des contributeurs du présent ouvrage qui se montre fort compréhensif au sujet de cette *prévalence communautaire* : « *Dans les sociétés multiculturelles et complexes, comme le Cameroun c'est à partir d'une souche communautaire que chaque citoyen se construit une personnalité* » (Epho Epho*)³³.

Les tenants du *fédéralisme communautaire au Cameroun* qui ont contribué à la *re-publicisation du modèle fédéral* en le posant comme *offre institutionnelle* concurrençant le *modèle unitaire* au sein de cette *collectivité sociétale et souveraine post coloniale africaine* à partir du *milieu des années 2010*, valorise « *la consociation* » comme « *sujet de la politique* » par « *pacte exprès ou tacite* » correspondant à une « *politique symbiotique* » (Demelemestre, 2012). Où l'on voit que *cette orientation fédéraliste* s'inscrit dans une *perspective associationniste et consociationniste d'inspiration calviniste et d'orientation althusienne* mise en cohérence avec un *thumos afro-communautariste*³⁴. Dans une *optique prosaïque*, le *fédéralisme communautaire rigide* à la *Cabral LIBII* envisage cette *orientation* dans une *perspective attentive* à la « *symbiotique* »

³³ Si les *formules afro-communautaristes de fédéralisme* partagent de larges traits, *méta-dispositionnels, orientationnels et organisationnels* avec le *modèle althusien de fédéralisme*, on ne saurait négliger les *éléments de singularité* liés à leurs *formes propres de configuration* caractérisées par l'*ethnicité* comme *capital social-organisationnel prégnant*.

³⁴ Le registre althusien de la *symbiose* met en lien des *formes grecques de continuation* du *code intégrateur kamite* du SEMA/SAMBA, cf. Alain Anselin, Samba, Umrag, 1992.

orientée vers une complexification de la souveraineté « d'inspiration monarchomaque (Althusius, 1932 et 2003).

Les versions du fédéralisme communautaire envisagées comme orientations normatives et institutionnelles intéressantes au sein de l'ordre social et étatique postcolonial du Cameroun, sont donc fortement sensibles aux exigences morales et statutaires de la « consociation » qui expriment le fait que c'est « la communauté qui est absolument première » (Althusius, 1997 et Belin, 1984 et 2015). Ainsi, il apparaît que l'énonciation et la formulation de la souveraineté étatique s'en trouvent amendées dans un sens opposé à la logique moniste, unanimiste et monopoliste de la souveraineté centralisatrice et/ou centraliste. C'est dans une telle perspective axiologico-politique (aussi bien idéologico-politique que théologico-politique) que la version rigide du fédéralisme communautaire que propose Cabral Libii, met aussi bien en question le « libéralisme outrancier » que « l'État providence apathique » autant qu'« un étatisme ou un dirigisme anesthésiant » (Libii, 2021, p. 84).

B.2. La recevabilité nomique discutée de l'axiologie culturaliste de la République et de la nation associée au fédéralisme communautaire par une axiologie universaliste de la nation républicaine

Par ces termes, on veut souligner que les orientations normatives et institutionnelles ressortissant du fédéralisme communautaire envisagées comme mesures de reconfiguration d'une forme jusque-là unitaire de l'État, s'y inscrivent dans une perspective de compétition avec l'offre gouvernante qui conduit la collectivité sociétale et étatique camerounaise basée depuis 1996 sur la décentralisation. Ces orientations, marquées par le symbiotisme communicationnel et communautaire associé à des valeurs simultanément fédéralistes et consociationnels, recourent sur les plans moraux et normatifs, les conceptions althusiennes de la « symbiose » (Althusius, 1932)³⁵. Ce faisant, de telles orientations sont en opposition avec la logique injonctive et impérative des formes institutives de la souveraineté.

Les formulations doctrinales du fédéralisme communautaire qui ont fait l'objet sous une forme sténographique ou sous une forme scolastique, qui émergent dans le débat public camerounais sur les cadres instituants/institués de l'État entre les années 2010 et 2020, prennent le contrepied de celles liées à l'unitarisme, ce faisant, elles révèlent la tension entre ces orientations sur « la République » et le « Republicanisme ». Afin de cerner cette tension, il convient d'examiner d'abord les formes d'une « recevabilité nomique de l'axiologie multinationaliste du fédéralisme communautaire en décalage avec l'axiologie

³⁵ Dans cet entretien d'orientation géopolitique accordé à la géographe française Marie Morelle, Mathias Éric Owona Nguini évoque la pluralité des propositions sur la forme de l'État disponibles dans le débat politico-institutionnel et socio-politique ayant cours au sein de la collectivité sociétale et étatique camerounaise.

supra-communautaire de la République Unitaire » (1-B-2), puis d'étudier les formes d'une « *recevabilité nomique de l'axiologie consociationniste de la Nation associée au fédéralisme communautaire en déphasage avec l'axiologie institutionnaliste de la Nation dans l'État postcolonial* » (2-B-2) et d'analyser enfin les formes d'une « *recevabilité nomique de l'axiologie multipersonnaliste du fédéralisme communautaire en décrochage avec l'axiologie individualiste au sujet de la Nation Républicaine* » (3-B-2).

1.B.2. Une recevabilité nomique de l'axiologie multinationaliste du fédéralisme communautaire en décalage avec l'axiologie supra-communautaire de la République Unitaire

Par ces termes, il s'agit de souligner comment *la publicisation des orientations normatives et institutionnelles* développées par les *promoteurs du fédéralisme communautaire*, suscite leur opposition avec les *orientations gouvernantes* en la matière qui ressortissent de *conceptions transcendantes* en conflit avec des *conceptions organicistes et/ou romantiques*. Dans ces conditions simultanément structurelles et temporelles, « *les visions sur les institutions sont assez clivées* entre « *une organisation fédérale de type territorial* » et « *un État unitaire* » marqué par une « *évolution vers la décentralisation* » et un « *État fédéral construit à partir des actuelles circonscriptions régionales* » pour « *assurer la perspective d'une coexistence entre les différents segments du Cameroun* » (Morelle ; Owona Nguini, 2018)³⁶.

Il y a clairement, comme le note un des contributeurs du présent ouvrage, *une dynamique tensionnelle* entre la *réalité plurale* d'un « *pays plurinational* » et *l'optique générale* d'un « *véritable État-nation* » (GLO*). En effet, les *modèles communautaristes/communautariens* gouvernés par la *multiculturalité* et la *multinationalité*, correspondent à un *nomos de l'étagement*, s'opposant aux *modèles prévalents de la transcendance unitaire de la différence* gouvernés par la *centralité* et la *généralité* en lien avec un *nomos de l'ordonnancement*. Dans une telle *configuration tensionnelle*, il y a une nette *compétition* au sujet de *l'architecture politico-normative et politico-institutionnelle* entre les *visions/orientations unitaires* et les *visions/orientations fédérales* au sujet des *termes et régimes* qui organisent la « *construction de la nation* », ceci en interaction avec les « *structures sociopolitiques* » soutenant les *dynamiques d'étatisation* (Elaignwu, Mazrui In Mazrui et Wondji, 1998).

L'entrepreneur politique camerounais qui a fait du « *fédéralisme communautaire* » un *produit de choix* de son *marketing politique*, en souligne bien *l'ancrage dans la multiculturalité et la multinationalité* ; « *Le Camerounais, se détermine à son village, sa terre, sa communauté* » (Libii, 2021 : 56). Un des contributeurs du présent ouvrage reconnaît que *le modèle libiiien du fédéralisme*

³⁶ Mwayila Tshiyembe s'inscrivant dans une perspective *démotique* proche de celle de Stéphane Pierre-Caps, propose ainsi un modèle d'*État multinational* dont la *configuration institutionnelle est d'allure fédérale* cf. Mwayila Tshiyembe, *État multinational et démocratie africaine*, Paris : L'Harmattan, 2001. Voir aussi Stéphane Pierre-Caps, *La Multination*, Paris : Odile Jacob, 1995.